

# CPR EUROPE NOUVELLE

Tirer parti du dynamisme des nouveaux pays de l'Union Européenne



Document à usage strictement professionnel au sens de la Directive Européenne MIF

Octobre 2011

## Caractéristiques

- FCP de droit français
- Société de gestion : CPR AM
- Création : **part P** - le 17/09/1996  
**part I** - 12/07/2010
- Code ISIN : **part P** - FR0010330258  
**part I** - FR0010917625
- Classification AMF : actions des pays de la Communauté Européenne
- Objectif de gestion : surperformer l'indice CECE converti en euro par un investissement principalement sur les nouveaux pays entrants de la Communauté Européenne
- Indice de référence : CECE, converti en euro
- Style de gestion : gestion indicielle
- Univers : Europe
- Frais de gestion annuels max. :  
**part P** – 1,80 % TTC ; **part I** – 0,80% TTC
- Frais de gestion variables : **part P** - Néant ;  
**part I** - 20% de la performance supérieure à celle de l'indice CECE converti en euro, dans la limite de 1,5% de l'actif.
- Commissions souscriptions max. :  
**parts P & I** - 3%
- Commissions rachats max. :  
**parts P & I** - néant
- Minimum 1<sup>ère</sup> souscription : **part P** - 1 part ou 1 fraction de part ; **part I** - 1 part
- Ordres : avant 12h sur la VL de J, règlement en J + 1
- Affectation du résultat : capitalisation
- Durée minimum de placement recommandée

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
------	-------	-------	-------	-------	-------

### Profil de risque<sup>1</sup>

- Garantie de capital : non
- Risque actions : oui
- Risque de performance par rapport à son indice : oui
- Risque de change : oui
- Echelle de risque selon DICI<sup>2</sup> :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

**Zoom :** L'indice CECE est représentatif des marchés actions des pays d'Europe centrale et de l'Est. Coté à la bourse de Vienne. Il regroupe une trentaine de valeurs cotées des marchés polonais, tchèque et hongrois, comptant parmi les principales capitalisations. L'indice de confiance IFO est un indicateur avancé de l'économie allemande qui mesure le moral des entreprises, au-delà de 100, la tendance est jugée optimiste, et en-dessous, la tendance est pessimiste.

<sup>1</sup> Ces informations doivent être complétées par le prospectus disponible sur le site cpr-am.fr ou sur simple demande auprès de CPR AM.  
<sup>2</sup> Le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) comporte les informations essentielles sur l'OPCVM, et doit être remis à l'investisseur avant toute souscription. L'OPCVM a un niveau de risque de 7, qui reflète celui des actions des pays émergents de l'Europe centrale et de l'Est.

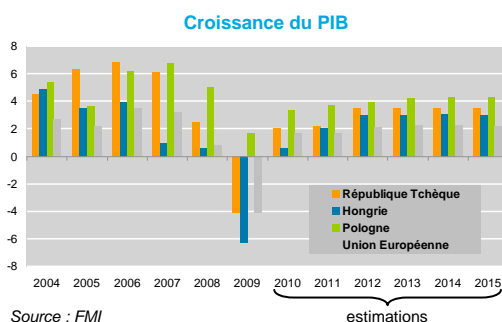
## Pourquoi investir dans les nouveaux pays de l'Union européenne ?

Depuis leur entrée dans l'Union européenne en mai 2004, les pays d'Europe de l'Est constituent une véritable réserve de croissance : **des taux de croissance moyens<sup>3</sup> sur 10 ans** supérieurs à la moyenne européenne (1999/2009), 4,0% pour la Pologne, 3,4 % pour la République tchèque et 2,3 % pour la Hongrie, en comparaison au 1,5 % pour l'UE.

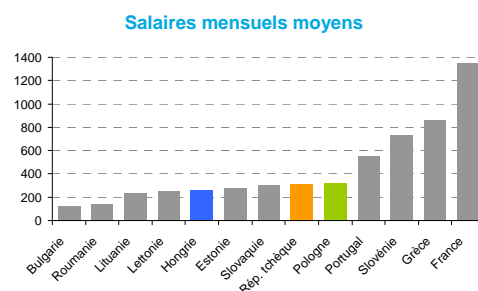
Structurellement, ces pays bénéficient d'un dynamisme sur la base de plusieurs facteurs d'attractivité :

- Un endettement inférieur à la moyenne européenne ;
- Un avantage compétitif lié à un coût du travail moindre ;
- Une devise faible, favorisant les exportations ;
- Une situation géographique au cœur de l'Europe.

<sup>3</sup> source FMI



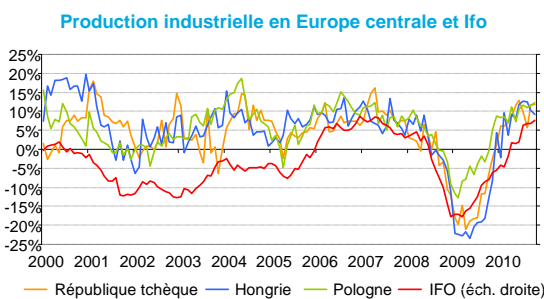
Source : FMI



Source : Eurostat

## Une opportunité conjoncturelle à saisir dès aujourd'hui

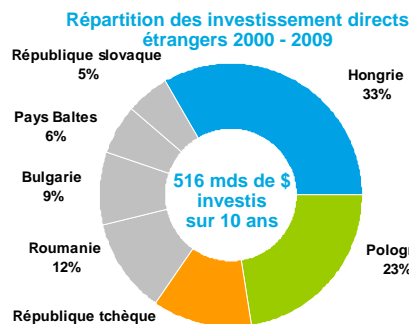
Le redémarrage de l'économie européenne n'en est qu'à ses prémices et devrait profiter aux pays de l'Europe centrale en raison de leur imbrication étroite à cette zone :



Source : OCDE

- une forte dévaluation des devises locales, favorisant les exportations ;
- un besoin de développement des infrastructures (communications, transports...).

- un redémarrage de la production industrielle étroitement lié à l'indice IFO ;
- un accroissement des investissements étrangers.



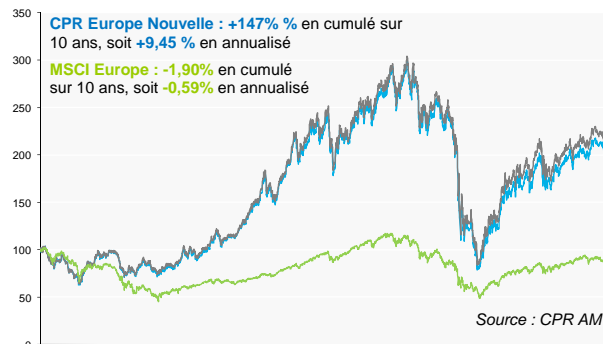
Source : United Nations Conference on Trade and Development



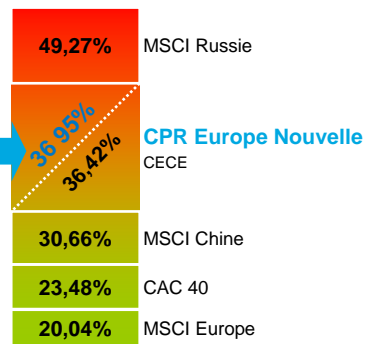
**CPR EUROPE NOUVELLE :  
jouer exclusivement la  
convergence**

\* Performances en euro, nettes de frais de gestion au 31/08/2011  
Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures.

**Performance\* de CPR Europe Nouvelle comparée au MSCI Europe sur 10 ans**

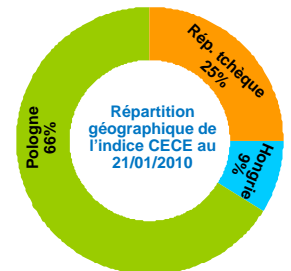


**Volatilité annualisée sur 3 ans**



— CPR Europe Nouvelle - P — CECE en Euro — MSCI Europe (NR) €

Créé en 1996, soit **une expertise de 14 ans**, CPR Europe Nouvelle est le 1<sup>er</sup> fonds en France à avoir exclusivement joué la convergence de ces 3 pays d'Europe centrale : République tchèque, Pologne et Hongrie. De façon opportuniste et marginale, il peut investir dans des pays de diversification tels que la Turquie, les Pays Baltes, la Bulgarie ou la Roumanie. Dans un souci constant de maîtrise du risque, **tout investissement dans les pays émergents hors Union Européenne est exclu** (à l'exception des pays en processus d'adhésion à l'UE). Ainsi, la Russie présente un profil de risque trop éloigné des marchés européens et répond à d'autres thématiques d'investissement (exposition aux matières premières).



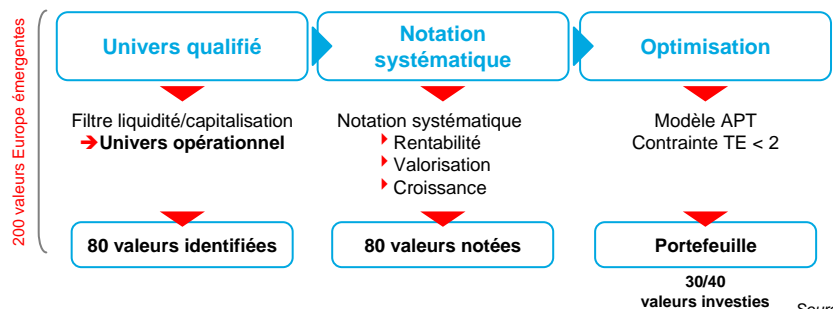
Source Wiener Börse.at

**Approche quantitative et expertise de gestion**

Une gestion qui associe **l'approche quantitative à l'expertise des gérants**.

Un processus d'investissement qui repose sur une méthodologie de **sélection de valeurs et d'optimisation du portefeuille** :

- 1. Univers d'investissement** le plus large possible pour une meilleure diversification des positions ;
- 2. Analyse systématique** et quotidienne des données financières ;
- 3. Adaptation aux opportunités** de marché sans biais de style a priori.



**L'équipe de gestion actions est composée de 10 gérants de portefeuille** ayant la double compétence gérant / analyste avec une expérience moyenne de 10 ans.

Avec plus de 16 ans d'expérience en gestion, Vafa Ahmadi, gérant de CPR Europe Nouvelle, est Responsable de la Gestion Actions Thématiques et sectorielles chez CPR AM.

Les informations figurant dans cette publication ne visent ni à être distribuées, ni utilisées par des investisseurs "non professionnels" au sens de la Directive MIF, ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à la Société de gestion de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays.

En aucun cas, les informations contenues dans cette publication ne constituent un conseil en investissement ou une quelconque sollicitation de CPR AM. Toute souscription doit se faire sur la base du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) qui comporte les informations essentielles sur l'OPCVM. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement et de vous rapporter notamment aux rubriques « Objectifs et politique d'investissement », « profil de risque et de rendement » et « frais » du DIC. L'investissement en instruments financiers n'est pas garanti et peut donc perdre de la valeur, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Le prospectus complet est disponible sur le site [www.cpr-am.fr](http://www.cpr-am.fr) ou sur simple demande auprès de CPR AM.

Pour plus d'informations :

CPR Asset Management, société de gestion de portefeuille, agréée AMF sous le n° GP 01-056 en date du 21 décembre 2001 (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02), SA au capital de 46 155 465 euros – 399 392141 RCS, 10 Place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon – 75015 Paris, Tel: 01 53 15 70 00 / Fax: 01 53 15 70 70

Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR AM.

